

# Comité Régional de Natation

## Compte rendu du Conseil d'Administration du mercredi 4 mars 2015

### **Présents :**

Guillaume BACHMANN, Julien BOURDIN, Jean-Claude CAUSSANEL, Dominique DERVILLIER, Patrick DIJOUX, Bruno GAVARRI, Loïc ISAMBERT, Danielle COLONNA, Guilène FAUBOURG, Julie LE CORVOISIER, Franck SCHOTT

### **Excusés :**

Marc BERTSCH, Georges DONVEZ, Henri FONTAINE, Mahdia BENHAMALA, Liliane DORIQUE

### **Absents :**

Thierry MAILLARD, Adeline VILLACAMPA

### **Ordre du jour :**

1. Homologation PV du dernier CA
2. Courrier
3. CR des réunions ETR de synchro et de natation course
4. Préparation JIOJ (présélection, aménagement du site, équipements..)
5. Choix d'un représentant au COJI(AG du 6 mars)
6. Regroupement du club R du 12 avril à la Possession
7. Préparation Séminaire su 22 mars
8. CR des dernières compétitions sportives
9. Achat d'une tente ? Achat d'un ordinateur de gestion informatique des compétitions?
10. Polonat
11. Questions diverses

Début à 18 H 00

### **1 - HOMOLOGATION PV DE LA DERNIÈRE RÉUNION**

Le président rappelle que le PV est sur le site dans les 8 jours qui suivent le CA sous réserve d'homologation.

Le PV est homologué à l'unanimité

### **2 - COURRIER**

#### **Nat synchro**

Loïc ISAMBERT : courrier pour demander un aménagement des règlements de nat synchro pour les DOM : demande d'un dispositif spécial DOM pour les qualifications aux championnats de France N2 et N1 de nat synchro.

Précisions indispensables concernant les règlements sportifs pour les maîtres nat synchrono.

Dossier concernant les 1er championnats de France Open des maîtres de nat synchrono (Toulouse 20 et 21 juin 2015)

## **CLUBS**

CNSJ : demande de dérogation pour la benjamine Manon DIJOUX afin qu'elle puisse participer aux étapes qualificatives de mars et mai 2015 en vue de sa qualification aux N1 et aux championnats 15ans et moins selon les dispositions particulières filles 13 ans (2002) pour la saison 2014-2015 (FFN)

## **FFN**

Création du site SURICATE :

But : permettre un développement des activités dans le respect des milieux naturels

AG annuelle de la FFN / 17 18 avril 2015 à VANNES

Règlements FINA water polo 2013/17 (mémo cosignés des présidents des commissions juges et arbitres)

Journée de formation des référents régionaux « équipements » le 1er avril à Limoges, lors des championnats de France N1 (*CRN représenté par Guilène FAUBOURG*)

Championnats de France de Natation à Limoges : accès des dirigeants de la FFN (membres du CD et des présidents des comités)

Commission fédérale de water polo : liste des référents FFN pour la formation des officiels de water polo.

Opération « Savoir Nager » reconduite pour la période estivale 2015 (dossier)  
Courrier relatif au plan ministériel « apprendre à nager »

Lettre aux présidents des comités régionaux à propos de l'action d'un médecin régional.

Sélection des officiels en immersion (*Guilène immersion 3*)

Lettre d'information adressées aux fédérations par le délégué interministériel aux grands événements sportifs

## **COMPETITIONS**

Organisation du 3ème Plot avenir/poussins du 28 mars à Saint-André

Ville de Saint Denis : direction promotion du sport accepte l'organisation du meeting de qualification des 14,15 et 16 mars 2015 au Chaudron

## **DJSCS**

Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport : Franck SCHOTT est invité à participer au jury le jeudi 5 mars 2015

Fondation EDF : Trophée des associations – Proposition de candidature.

## **DIVERS**

Projet de Marc BERTSCH : banderole qui valorise le bénévolat  
« GRAND MERCI A TOUS LES BENEVOLES » avec les logos de tous les clubs

*Le CRN d'accord sur le principe et participera également comme les clubs à la réalisation de la banderole, avec le logo du comité qui fonctionne également avec des bénévoles, faut-il le rappeler !*

## **JEUX DES ILES**

Projet de convention de partenariat pour l'organisation des compétitions de natation  
Nouvelles propositions de tenue spécifique natation (INTERSPORTS)  
*Après refus de la première les tenues proposées étant tout juste des maillots d'entraînements.*

La personne désignée pour représenter la ligue ou comité aura seule le droit de vote lors de l'AG du COJI du 06 mars 2015 (membre actif)

Invitation à l'AG ordinaire du COJI : vendredi 6 mars à 17 heures à la maison des sports.

Patrick DELORT demande à connaître les lieux et créneaux d'entraînements programmés

2ème regroupement du Club Réunion le dimanche 8 h 30 au gymnase DUMESGNIL à la Possession

Le CROS demande :

- la liste des kréopolotains ainsi que leurs dates d'arrivée et de départ
- le nom du responsable référent pour le club Réunion

Bruno GAVARRI, référent sûreté du site NATATION JIOI :

- demande dates et heures de fin des manifestations
- souligne l'importance d'une véritable et efficace protection nocturne du site du Chaudron

## **3 – CR DES RÉUNIONS ETR DE SYNCHRO ET DE NATATION COURSE**

### **NAT SYNCHRO**

Le compte-rendu de l'ETR Synchro rédigé par Marie TAVENARD n'était pas encore parvenu au CRN cependant un rapide compte rendu oral a été fait par le CTR et le président du comité :

- Dérogation pour les DOM pour les sélections aux N2/N1 : le courrier de Marie TAVENARD a bien été reçu par le CTR. Il a fait suivre la demande à la DTN.

- Demande d'attestation pour les accompagnateurs des équipes de synchro aux compétitions en métropole : il faut que les accompagnateurs soient licenciés.

- Aide au séjour de Loïc ISAMBERT : lors des Championnats de France Espoirs à Lyon en mai, il assistera les officiels informaticiens en vue de monter une formation d'officiels responsables de l'informatique synchro.

Une sono est nécessaire pour les Championnats Régionaux de natation synchronisée. Deux solutions sont envisagées :

- L'achat : Le devis est de 4027€. Outre le prix assez élevé, se pose le problème du stockage.
- La location : le coût s'élève à 300 € par prestation (technicien et frais SACEM compris).

La deuxième proposition est retenue il faudra réévaluer les engagements afin de couvrir une partie de la location. Essayer d'avoir la SONO de l'OMS de St Paul.

Dotation pour les nageuses qualifiées aux Championnats de France : Même dotation que pour la natation course (bonnet, tee-shirt, serviettes)

### **NATATION COURSE**

Franck SCHOTT présente les nombreux points de la dernière réunion de l'ETR Course. Constat d'un gros effort à fournir chez les poussins.

Plusieurs programmes de compétition à revoir l'an prochain.

Critères de sélection pour les Jeux sont rappelés (*voir annexe : le compte rendu complet de l'ETR*) :

Cas de FLEITH et de CHATELAIN : L'ETR ne voit pas comment on pourrait s'opposer à la sélection de CHATELAIN et est réservée pour FLEITH (non présence au regroupement de décembre)

Le président rappelle tous les échanges avec le père de FLEITH en décembre, toutes les propositions pour favoriser sa venue ont été refusées

Entre autres, le CA a longuement insisté sur les problèmes qu'engendraient les engagements tardifs des nageurs et des officiels lors des compétitions ; certains clubs sont particulièrement visés les Aquanautes et l'ONR notamment en ce qui concerne les officiels.

ENF : les évaluations devront être jugées avec plus de rigueur suivant les critères de réussite et dans l'objectif d'une maîtrise des tâches jugées suivant les critères observables.

ERFAN :

- Le BPJEPS AAN pour les titulaires du BF2 (8 candidatures) devrait débiter en mai, les dossiers d'inscriptions seront bientôt envoyés.
- La formation d'éducateur aqua-santé a été annulée en raison d'un effectif insuffisant (3 candidatures).

### **4 - PRÉPARATION JIOJ (PRÉSÉLECTION, AMÉNAGEMENT DU SITE, ÉQUIPEMENTS...)**

Les réunions se succèdent avec Franck SCHOTT, Patrick DIJOUX, Bruno GAVARRI.

Le problème de l'ombre dans les gradins nageurs, la plage de départ et la zone VIP n'est pas encore réglé

Programme sur 4 jours adopté : du 5 au 8 août et la cérémonie de clôture le 9 août

Horaires prévus :

Matin :	Après-midi :
7h30 ouverture	13h30 ouverture
9h30 début des compétitions	15h30 début des compétitions
15h30 début des compétitions	17h-17h30 : fin des compétitions
17h-17h30 : fin des compétitions	

Cela laisse donc un temps correct entre le matin et l'après-midi pour faire des démonstrations d'autres sports aquatiques : la synchro et la plongée sont intéressées pour un tel créneau.

Concernant la synchro : les Aquanautes et l'ONR déclinent la proposition, mais Flore ATTYASSE (Sirènes de l'Ouest) et Catherine BACHMANN (CNPO) sont d'accord pour ces démonstrations.

Il faut qu'elles se mettent en contact et qu'elles choisissent **rapidement** une date (5, 6, 7 ou 8 août) pour cette démonstration, elles ont la primeur du choix. Jean-Claude CAUSSANEL suggère que la démonstration de synchro ait lieu le samedi 8 août, car le public sera sans doute plus nombreux.

Le choix de cette date de démonstration de synchro doit être remonté au Comité le plus rapidement possible pour permettre l'organisation des autres démonstrations.

Pour garder une possibilité de manœuvre jusqu'au 2 août le CTR demandera la possibilité d'une liste élargie pour pouvoir engager tout nageur rentrant dans les critères à MONTAUBAN. (15 garçons et 15 filles plus d'éventuels remplaçants)

2 sélections à discuter :

Yannick CHATELAIN :

Éligible selon la Charte des Jeux des Îles. Il pourra donc être retenu dans la sélection mais ses engagements seront limités à un certain nombre d'épreuves afin de ne pas léser les espoirs réunionnais s'entraînant à la Réunion, une lettre lui sera envoyée et les entraîneurs le rencontreront à Limoges pour lui faire comprendre que sa sélection n'est pas la bienvenue pour tout le monde.

Alexandre FLEITH :

N'a pas respecté les obligations imposées à tous les présélectionnés. Sa candidature ne pourra donc pas être retenue.

Equipe d'encadrement :

- Chef de délégation : Guilène FAUBOURG
- Responsable administratif : Julien BOURDIN
- Cadres techniques : Guillaume BACHMANN, Antoine LE GOFF, Chrystel TSCUHMI
- Arbitre: Dominique DERVILLIER.

Les présélectionnés, les encadrants et le cadre administratif sont invités à participer à la journée de rassemblement du Club Réunion le 12 avril 2015 à la Possession.

## **5 – CHOIX D'UN REPRÉSENTANT AU COJI (AG DU 6 MARS)**

Seule la personne désignée pour représenter le comité en tant que membre actif au sein du COJI qui aura le droit de vote lors de l'Assemblée Générale du COJI qui se tiendra le 06 mars 2015.

*Guilène FAUBOURG est désignée pour représenter le comité*

## 6 – REGROUPEMENT DU CLUB R DU 12 AVRIL À LA POSSESSION

Pour ce regroupement la liste des présélectionnés du meeting sans les kréopolitains soit 13 personnes plus les 3 cadres techniques, le chef de délégation et le responsable administratif

## 7 – PRÉPARATION SÉMINAIRE SU 22 MARS

Séminaire le 22 mars à l'Archipel à St Gilles de 9H/16H

3 points seront abordés :

1) l'audit du CRN, avec le pacte commun de progression. Ceci est mis en place pour améliorer communication entre Clubs et Comité, Comité et Fédération, Fédération et Clubs et rechercher les bases d'une progression commune

2) la présentation de la nouvelle labellisation des clubs. La FFN va faire des efforts en faveur des clubs labellisés : elle envisage (validation lors de l'AG) de faire une remise de 5% sur les licences (~1€). De plus, une aide à la formation devrait être possible pour les clubs labellisés. Enfin, les clubs labellisés seront particulièrement mis en avant sur le nouveau site internet de la fédération

*Ce que propose la FFN le Comité le fait déjà depuis la mise en place de la labellisation à la Réunion à savoir : remise d'1€ par licencié et remboursement de 50% des droits d'engagements*

3) Un pôle espoir Réunion ? Conditions d'une ouverture

Le séminaire sera organisé en ateliers tournants, avec synthèse à la fin de la journée.

Des commissions de réflexion sont prévues :

- Labellisation : commission animée par Franck SCHOTT
- Pôle : commission animée par Guillaume BACHMANN
- Pacte commun de Progression : commission animée par Jean-Claude CAUSSANEL

Audit de la FFN : 1 élu, 1 représentant de la DTN et 1 représentant de l'administration viendront finalement 2 jours sur la Réunion

Sont invités au séminaire : les Présidents de clubs, les entraîneurs, 1 délégué des parents par club et les membres du CA. **Il est vraiment important que chaque club soit représenté.**

## 8 – CR DES DERNIÈRES COMPÉTITIONS SPORTIVES

Lors de la dernière compétition coupe du nageur olympique plot 2 : des clubs l'ONR et l'ASEC n'ont pas respecté la limite réglementaire du nombre d'épreuves concourues pour la compétition (6). Un rappel à l'ordre leur sera adressé.

Petit rappel concernant les récompenses du nageur olympique :

**A chaque étape à la charge de l'organisateur :**

- 1 médaille pour les trois premières de chaque épreuve dames
- 1 médaille pour les trois premières de chaque épreuve messieurs.

**A l'issue des 3 étapes à la charge du comité :**

- Un trophée pour la première au classement spécifique des catégories benjamine, minime, cadette et junior/senior dames
- Un trophée pour le premier au classement spécifique des catégories benjamin, minime, cadet et junior/senior messieurs

On demande au club de respecter le règlement de la compétition, les modalités d'engagement bien sûr, mais aussi le délai pour les officiels et les récompenses.

Pour la prochaine saison, il faut prévoir une modification des règlements pour indiquer que tout manquement au règlement entraînera une amende de X euros pour le club concerné. Ainsi, il y aura une base légale pour sanctionner les non-respects des règlements.

### **9 – ACHAT D'UNE TENTE ? ACHAT D'UN ORDINATEUR DE GESTION INFORMATIQUE DES COMPÉTITIONS?**

On attendra pour l'achat d'une tente, voir si la régie du Chaudron construite pour les jeux sera utilisable ou pas pour les compétitions régionales.

Ok pour l'achat d'un ordi pour la gestion informatique des compétitions.

### **10 – POLONAT**

On n'en reparlera à un autre CA, Adeline étant absente

### **11 – QUESTIONS DIVERSES**

Le CA considère Loïc ISAMBERT en officiel en immersion, comme pour la natation course et propose une aide au séjour : prise en charge de l'hébergement pour la durée de la compétition. *La proposition est acceptée à l'unanimité.*

Equipement des nageurs de la Coupe des départements : Les couleurs habituelles sont conservées et attribuées de la façon suivante :

Equipe NORD-EST : vert

Equipe OUEST : rouge

Equipe SUD : jaune

Fin de la réunion à 21 H 38

**Guilène FAUBOURG**

**Secrétaire Générale**

## ANNEXES

Comité Régional de Natation de la Réunion

### ETR- cellule natation course

Réunion du 27 février 2015

#### Compte-rendu

La réunion débute à 9h30.

Présents :

*Membre de la cellule* : Guillaume BACHMANN, Antoine LE GOFF, Olivier GONZALEZ, Chrystel TSCHUMI, Grégoire BIRIEN.

*Coordonnateur* : Franck SCHOTT (CTR)

*Invités :*

Excusés : Frédo DELMOTTE, Julien BAYLE.

Absents : David BARTHEL, Emeric KOUHAILI, Julien CODEVELLE.

Ordre du jour :

- Point sur les compétitions réalisées,
  - JIOI,
  - Points divers : ENF, Formations ERFAN
- 

#### 1) Point sur les compétitions réalisées :

– *Compétitions socle régional* :

- \* Coupe du nageur olympique, revoir pour la saison prochaine l'ordre des épreuves et proposer pour les benjamins le 800m au lieu du 1500m.
- \* Selon les modalités de qualification de la FFN les 12-13 ans peuvent accéder au N2 hiver s'ils figurent sur la liste DTN, le cas échéant penser à ouvrir la compétition à cette catégorie.
- \* Plots Avenirs/Poussins, étudier pour la saison prochaine d'imposer aux poussins 1<sup>ère</sup> année de nager à chaque plot le 200m, et aux poussins 2<sup>ème</sup> année de nager à chaque plot le 400m.
- \* Résultats du premier plot 1 A/P à publier, demander aux organisateurs d'envoyer les résultats en fichier PDF pour les aveniris et en fichier ffnex pour les poussins.
- \* Rappel pour les compétitions poussins, la réglementation FINA doit être appliquée.
- \* Mise en ligne des compétitions plus tôt, respecter le règlement des compétitions pour la période d'engagement.
- \* Eviter dans la programmation de la prochaine saison de placer des compétitions qualificatives (natathlon) sur la période des chpts de France Elite.
- \* Faire respecter les modalités d'engagement pour ne pas retarder les cpt (/mauvaise lecture du règlement ITC).
- \* Repousser la date limite des engagements au maximum pour les compétitions d'équipe (ITC).
- \* Disposer de l'ordinateur ou pouvoir procéder aux modifications d'engagement et de forfait dès l'ouverture des portes afin d'éviter les retards.
- \* Publier systématiquement des commentaires sur les actions et compétitions (/ITC).
- \* La sélection pour l'équipe de La Réunion à la coupe des départements sera établie à l'issue du plot 4 natathlon (17 mai).

- *Compétition dans le cadre de la CJSOI* : RAS sauf non respect du règlement pour les années d'âge de certaines îles. Pérenniser l'action.

## 2) **JIOI** :

- Compte rendu réunion des cadres techniques : Dans le but d'optimiser l'encadrement technique de la sélection et au vu du regroupement de la présélection au MOI, il est proposé de réunir régulièrement le staff technique de manière conviviale ou pour travailler sur la programmation des actions de regroupement et sur le coaching de la sélection (harmoniser leurs actions, établir un coaching spécifique à une sélection). Sur ce dernier point, l'intervention d'un professionnel du coaching pourrait-être envisagée.

- Critères de sélection (pour rappel voir annexe) : Il est précisé que la sélection définitive sera établie à l'issue des chpts Fr 16 ans et + dans le but de constituer la meilleure équipe possible et de laisser l'opportunité aux nageurs en forte progression d'intégrer la sélection jusqu'au dernier moment, ce qui signifie qu'un nageur sélectionné en mai sur une épreuve pourrait être sorti de l'équipe et éventuellement devenir remplaçant. Les critères n'imposent pas de participer aux Chpts 16 et + si qualification mais cela est fortement recommandé pour conserver une émulation, une cohésion de groupe et un investissement optimal afin d'éviter un relâchement après la sélection de mai.

Cas de sélectionnables discutés : L'éligibilité de Chatelain est conforme à la charte de jeux, ce dernier pourra alors participer s'il le souhaite aux 9ème JIOI dans la condition d'être premier au ranking sur les épreuves envisagées, qui lui seront proposées afin d'optimiser son intégration dans l'équipe. L'éligibilité de Fleith pourrait-être remise en question puisqu'il n'a pas pu honorer sa sélection au MOI (1<sup>er</sup> point des critères préalables pas respecté).

- Actions : Des regroupement réguliers (un par semaine) seront mis en place pour les sélectionnés locaux à partir de juin. Dans le cas des éventuels nageurs 15 ans et - sélectionnés, il est proposé pour la préparation finale de ces nageurs qu'ils suivent leur club aux Chpts 16 et + (Le financement des frais engagés pour cette action devra être étudié).

Question : Qui prendra en charge les billets de correspondance Montauban/Paris-Paris/maison pour les créopolitains ?

### **3) Points divers :**

- *ENF* : Il est rappelé que les évaluations devront être jugées avec rigueur suivant les critères de réussite et dans l'objectif d'une maîtrise des tâches jugées suivant les critères observables.
- *ERFAN* : Le BPJEPS AAN pour les titulaires du BF2 (8 candidatures) devrait débiter en mai, les dossiers d'inscriptions seront bientôt envoyés. La formation d'éducateur aqua-santé a été annulée en raison d'un effectif insuffisant (3 candidatures).

Fin de la réunion à 11h30

**La prochaine réunion sera programmée ultérieurement**

## Critères de sélection pour les JIOI 2015

**Objectifs** : Avoir la représentation la plus forte possible dans chaque épreuve, autrement dit viser la plus haute marche du podium. Cette option concerne le premier sélectionné. S'agissant du deuxième sélectionné, l'objectif de la meilleure représentation pourrait être minimisé au profit de nos meilleurs espoirs en utilisant cet événement comme un moyen de levier dans leur carrière sportive.

En sus de la charte des jeux, du règlement de la discipline pour les jeux, et du quota pour la natation, les éléments ci-après seront pris en compte dans les critères de sélection :

- Prise en compte de l'investissement dans les regroupements/stages régionaux et sélections régionales,
- Prise en compte de l'investissement dans les compétitions régionales du socle fédéral sur la saison en cours et celles antérieures. S'agissant des nageurs évoluant hors du département, ils devront à minima répondre aux mêmes exigences (nombre et niveau de compétitions) dans leur région,
- Prise en compte de l'investissement à l'entraînement, soit justifier au moins 5 séances (dont au moins 4 dans l'eau) d'entraînement hebdomadaire,

## Les critères de sélection pour les prochains JIOI programmés du 5/08/15 au 7/08/15 sont :

- à l'issue de la période de qualification pour les jeux, mentionnée ci-dessous, seront retenus **deux nageuses et deux nageurs par spécialités** suivant le programme de la compétition. La sélection des nageuses et nageurs éligibles (au regard des éléments cités précédemment) s'effectuera comme suit : **le premier au classement dans chaque spécialité sur la période de qualification**, toutefois cette condition pourrait être revue si le niveau de performance est jugé insuffisant, et dans ce cas des performances de nageurs déjà sélectionnées réalisées antérieurement à la période de qualification ou estimées pourront être prises en compte, **et le deuxième sera laissé à l'appréciation du sélectionneur** afin de favoriser l'accès des espoirs.

La période de qualification :

Les performances prises en compte devront être réalisées lors de compétitions de référence nationale pendant la saison 2015 (championnats nationaux et N2 hiver/été), soit du 20 mars au 2 août 2015. Toutefois la liste des nageurs sélectionnés sera établie à l'issue des championnats de La Réunion 2015 en bassin de 50 m (le 27 mai 2015) et la liste définitive des titulaires par épreuve et remplaçants éventuels sera finalisée à l'issue des championnats de France 16 ans et plus.